

Conducteur de travaux Génie électrique (Chargé d'affaires)

Certification professionnelle niveau III

724 heures

14,50 € H.T.
de l'heureCode CPF
249110**Dates**

Nous consulter

Lieu

Toulouse

Alternance

Objectifs

A l'issue de la formation, le salarié en formation sera capable :

- D'identifier, de maîtriser et d'utiliser, dans l'entreprise, l'ensemble des technologies, des techniques et des règles de l'art de sa spécialité ;
- D'étudier, de préparer, d'organiser et de gérer les chantiers de l'entreprise ;
- De maîtriser et d'utiliser les règles qui régissent l'économie du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- De "se gérer" et de gérer les hommes ;
- De représenter l'entreprise ;
- D'affirmer son autonomie de conducteur de travaux, sa capacité d'analyse et de critique.

Programme

- Technologie et techniques (152 heures)
- Organisation - Gestion (376 heures)
- Environnement professionnel (60 heures)
- Relationnel (72 heures)
- Projet final et jury (64 heures)

Méthode pédagogique

- Une organisation pédagogique précise et méthodique qui rend le salarié en formation très rapidement autonome et responsabilisé.
- Des promotions de 15 stagiaires maximum, ce qui favorise une relation de proximité et de qualité avec les formateurs.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas pratiques et techniques.
- Mises en situation professionnelle à partir d'exercices issus de dossiers d'entreprise.
- Utilisation de l'informatique.
- Constitution de dossiers.

Projet final - Jury - Validation

- Epreuve écrite en temps limité.
- Réalisation d'une préparation de chantier.

La soutenance sera réalisée sur le projet de fin de formation.

C'est le jury, composé de professionnels du BTP (salariés et dirigeants) qui décidera, à l'unanimité de ses membres, de l'attribution de la certification professionnelle de "Conducteur de travaux en équipement électrique" de niveau III, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Inscription
possible à un
ou plusieurs
modules
seulement

www.cfpct.com

Public concerné

- Les salariés du BTP : Individualisation du parcours en fonction du niveau de formation générale et des acquis professionnels.
- Jeunes de 19 à 26 ans et adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans : titulaires d'un BAC TECHNOLOGIQUE spécialité Energie ou Electrotechnique, BAC PRO ou BTS Electrotechnique, DUT Génie électrique et Informatique Industrielle ou Génie Thermique et Energie.

Modalités d'entrée

- Présélection après étude du dossier de candidature.
- Tests de sélection sur une journée (tests d'aptitude, tests de personnalité, questionnaire écrit et deux entretiens individuels).

Avoir une entreprise d'accueil pour passer les tests n'est pas indispensable, mais obligatoire pour démarrer la formation.